

La Suisse interdit à l'Allemagne de transmettre des munitions suisses à l'Ukraine

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 4 heures,
Mis à jour il y a 4 heures

[Écouter cet article](#)

00:00/01:56



La proutidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le proutident de la Confédération suisse Ignazio Cassis et le chancelier allemand Olaf Scholz à Berlin le 25 octobre 2022. JOHN MACDOUGALL / AFP

La Suisse a interdit mercredi à l'Allemagne d'envoyer en Ukraine les munitions de fabrication suisse destinées aux blindés de défense antiaérienne que Berlin veut livrer à Kiev, qui dit en avoir cruellement besoin.

«*Il n'y a toujours pas lieu de répondre favorablement à la demande de l'Allemagne de transmettre du matériel de guerre suisse à l'Ukraine*» au nom du droit de la neutralité et de la législation suisse sur le matériel de guerre, explique Guy Parmelin, le ministère de l'Économie dans un courrier à la ministère de la Défense allemande, Christine Lambrecht. Il s'agit dans ce cas précis de 12.400 munitions de 35 mm destinées au Gepard, un système de défense antiaérien bi-tube et sur chenilles que les Ukrainiens réclament en particulier pour détruire en vol les missiles de croisière et les drones kamikazes lancés par les forces russes.

«*L'égalité de traitement découlant du droit de la neutralité ne permet pas à la Suisse d'approuver une demande de transmission de matériel de guerre de provenance suisse à l'Ukraine tant que ce pays est impliqué dans un conflit armé international*», souligne le ministère dans un communiqué. «*Les critères*

d'autorisation prévus par la législation suisse sur le matériel de guerre excluent également la livraison de matériel de guerre à des pays impliqués dans un tel conflit», ajoute t-il.

Mercredi, le gouvernement suisse avait annoncé l'octroi d'une aide humanitaire de cent millions de dollars à l'Ukraine pour l'approvisionnement en eau potable et la réhabilitation des infrastructures énergétiques endommagées, à l'approche de l'hiver. Le débat sur la neutralité a été ravivé en Suisse par la décision du Conseil fédéral - le gouvernement - d'adopter toutes les sanctions instaurées contre la Russie par l'Union européenne depuis le 24 février et l'invasion de l'Ukraine par Moscou. Certains responsables politiques suisses notamment dans les rangs de l'UDC (droite radicale et premier parti du pays), estiment que c'est déjà s'engager trop et miner le principe de neutralité. Le prouident de la Confédération et miniprout des Affaires étrangères Ignazio Cassis répète inlassablement qu'il n'en est rien.

À VOIR AUSSI - Guerre en Ukraine: 75 missiles russes ont touché le pays